

NAMBSHEIM

1980



bulletin

d'inform-



communal

-mation

n° **5**

VOTRE MAIRIE COMMUNIQUE

Les travaux du conseil municipal parviennent souvent à votre connaissance avec beaucoup de recul. Voici une rubrique qui fait le point sur quelques dossiers.

Acquisition de terrains.

La commune vient d'acquérir définitivement 3 hectares de réserves foncières à l'ouest du lotissement.

Aussitôt des contacts ont été pris avec la Direction départementale de Jeunesse & Sports pour étudier l'implantation d'une salle polyvalente. Voici donc un "dossier" qui devrait enfin démarrer.

Assainissement.

La réalisation d'une première tranche de travaux est en cours : elle porte sur un montant total de 1 700 000.- francs et ne dépassera - malheureusement, pas le début de la rue du Rhin.

Elle comporte en particulier la réalisation d'un bassin d'orage légèrement en aval de l'ancien bassin. Ce dernier sera comblé et restitué à M. Weiss en échange des terrains que celui-ci cède plus loin. Grâce à la collaboration de M. Weiss, cet ouvrage sera donc suffisamment éloigné des premières maisons pour mettre celles-ci à l'abri de toutes mauvaises odeurs : la municipalité l'en remercie vivement !

Renforcement réseau électrique.

Le conseil municipal vient aussi de donner le feu vert pour que les techniciens se penchent sur le renforcement du réseau électrique.

Encore une réalisation qui va coûter à la commune sans doute dans les 400 000 francs (c'est une estimation tout à fait sommaire). Il faudra sans doute construire deux transformateurs l'un au centre du village, l'autre à la sortie vers Balgau.

Plan d'occupation des sols.

Après d'interminables discussions, le conseil municipal a finalement décidé à une voix de majorité de ne pas donner suite à ce document d'urbanisme.

Il n'y aura donc plus à Nambenheim de plan d'occupation des sols, mais tout simplement application des règles de l'urbanisme telles qu'elles existaient auparavant.

A : .../...

Eglise.

A ce jour les travaux ont coûté 300 000 francs ; le conseil municipal en a payé 250 000 francs, laissant au conseil de fabrique la tâche d'assurer les travaux de finition.

Il reste encore un devis d'un montant de 50 000.- francs nécessaires à la réfection de l'orgue. Vous n'ignorez pas que ce dernier est l'oeuvre du célèbre CALLINET : en ce qui concerne les petits modèles, l'orgue de Nambshain est l'un des rares qui existe encore aujourd'hui !

Que deviennent les terrains communaux ?

La commune dispose de quatre sortes de terrains :

1. Les terrains agricoles.

Ils sont loués aux agriculteurs selon les termes d'un bail qui vient d'être reconduit en 1976 pour une nouvelle période de neuf ans. Il convient de rappeler que sauf dans l'hypothèse d'une attribution à caractère social, la location ne peut intervenir qu'en faveur d'exploitants agricoles en exercice, à l'exclusion de tous ceux qui exercent une activité parallèle.

2. Les terrains dont la commune s'est dessaisie au bénéfice de l'établissement public à qui est confié la réalisation de la zone industrielle.

La commune n'a plus aucun droit juridique sur ces terrains et, par convention expresse, ils sont laissés à la libre disposition des anciens exploitants sans que ceux-ci aient à verser quoi que ce soit en contrepartie (le conseil municipal vient encore de rappeler ce point récemment).

3. Les réserves foncières constituées de terrains situés dans la commune ou dans sa proche périphérie.

Lorsque ces terrains sont exploités par un tiers, ils le sont en vertu d'une convention précaire d'occupation ne donnant droit au versement d'aucune indemnité, mais accordant à la commune la faculté d'en prendre possession sans préavis, ni indemnité.

4. Les parcelles isolées.

Du fait de leur étroitesse ou de leur nature, ces parcelles n'ont aucune utilité essentielle. Le conseil vient de décider de les mettre à disposition des locataires de chasse à des fins d'utilité cynégétique.

M. LEBLOND souligne qu'en fait le problème essentiel réside d'une part dans la détection des fissures, d'autre part, dans la mesure de leur évolution. A l'heure actuelle des méthodes de contrôle sont en cours de mise au point (notamment par le recours aux ultra-sons). Il précise qu'à aucun moment la sécurité de l'installation n'est affectée, les marges de sécurité des composantes du circuit primaire ayant pris en compte dans les calculs de résistance de la cuve l'existence d'une fissure de 5 cm de profondeur et 30 cm de longueur.

Il évoque ensuite l'aspect réglementaire du contrôle de la sûreté de l'installation nucléaire. Ainsi, le constructeur doit fournir au Service des Mines pour chaque chaudière nucléaire cinq dossiers portant sur :

- la conception de l'appareillage ;
- les matériaux utilisés pour la construction ;
- la fabrication ;
- les dispositifs de contrôle et de régulation ;
- les contrôles de fabrication.

De plus, après montage complet sur le site, les circuits sont soumis à une épreuve hydraulique préalable à une pression supérieure à la pression de fonctionnement et un contrôle systématique des soudures est effectué. Ce n'est qu'après avoir satisfait à toutes ces prescriptions que le constructeur reçoit de l'administration le procès-verbal qui est l'un des documents nécessaires pour l'autorisation de mise en service de l'installation.

En ce qui concerne plus précisément les tubulures des cuves de FESSENHEIM 1 et 2, M. LEBLOND souligne qu'en l'absence d'une méthode de contrôle suffisamment sensible, on suppose l'existence des fissures. Au cours du printemps 1980 une méthode de détection par ultra-sons sera au point qui permettra de détecter des fissures de quelques millimètres. Le télémanipulateur permettant d'effectuer des contrôles sur les cuves déjà en service ne sera opérationnel qu'à la fin 1980. Il précise qu'il n'est pas question de changer les tubulures et qu'il est plus sûr de les réparer.

Le Dr. CARBIENR évoque les changements de structure des métaux soumis à l'effet du flux de neutrons qui pourraient provoquer des ruptures brutales.

M. LEBLOND répond qu'il s'agit d'un problème connu et qu'il suffisait de chauffer la cuve préalablement à la remise en service. D'ailleurs, des éprouvettes contenant des échantillons d'acier semblable à celui de la cuve sont placées auprès du cœur du réacteur et enlevées aux fins d'analyses lors de certains rechargements. Ces analyses permettent de suivre très précisément l'évolution des caractéristiques de l'acier de la cuve.

Me WYNABRE souhaite que la Commission demande une accélération de la mise en oeuvre des moyens et de détection des fissures.

De tout temps les habitants de la commune de devaient se défendre contre le feu.

Déjà en 1870 la commune s'est dotée d'une pompe à bras à deux pistons plus efficace que les seaux d'eau. Mais, c'est seulement en 1946 qu'un corps de sapeurs-pompiers a été constitué sous le commandement de M. Alphonse JEGGY. Etienne GUTH lui succéda à partir de 1952.

L'installation de la canalisation d'eau dans le village en 1954 a amené le remplacement de la pompe à bras par un dévidoir plus maniable. La pompe à bras toujours en parfait état de marche est conservée avec soin.

Avec la nomination de Fernand Bader en 1962 comme chef de corps, le corps des sapeurs-pompiers de Nambenheim retrouvait un nouvel essor. A ce moment de nombreux jeunes sont venus renforcer l'effectif. La nouvelle tenue de sortie, leur permit de prendre part aux différentes manifestations.

En 1977 la commune a acquis une camionnette "Peugeot" d'occasion et les pompiers se sont chargés de son aménagement : une banquette, 4 porte lances (2 de 45 et 2 de 65 mm de diamètre), 2 pièces de divisions, deux poteaux d'incendie, une échelle à coulisse, extincteur, lampe, tuyaux et d'un dévidoir, support de 200 m. de tuyaux de 70 mm de diamètre.

Depuis 1979, après un stage suivi et réussi à la caserne des pompiers de Mulhouse, le sergent Kauffmann Jean-Paul a été nommé au grade d'adjudant-chef et le caporal Linder Arthur, sergent.

En novembre dernier, M. Kauffmann a pris officiellement le commandement du corps local secondé par le sous-chef l'adjudant Forster Antoine.

L'effectif est de 22 pompiers dont :

- 15 sapeurs
- 4 caporaux
- 1 sergent

Plusieurs membres ont suivi un cours de secouriste.

Parmi les activités; tous les mois a lieu un exercice par groupe de quatre. Il s'agit de la révision du matériel: camionnette, bouches d'incendie, entraînement aux différentes opérations et familiarisation avec le matériel.

.../...

Un exercice combiné avec le Centre de Secours de Neuf-Brisach est prévu :

Evacuation d'une école, par exemple, avec utilisation d'appareils respiratoires autonomes (en cours d'achat).

Plusieurs membres sont inscrits pour le cross des sapeurs-pompiers d'arrondissement qui aura lieu le 29 mars à Muntzenheim.

En 1980, tous les pompiers ont été dotés de veste de feu (simili), de ceinturon et de tricoise.

L'Amicale des sapeurs-pompiers présidée par M. Furstoss Aristide gère et organise toute activité hors service commandé.

Elle recherche l'adhésion des membres honoraires, organise les fêtes, les excursions, les activités sportives, la traditionnelle sortie annuelle avec les épouses et avec toutes les personnes qui le désirent.

La distribution des calendriers et la subvention de la commune permettent ces activités.



OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES RETROSPECTIVES

pour l'année 1979

-0-0-0-0-0-0-

- JANVIER** : a été froid pendant tout le mois. Les températures nocturnes ont été, à trois exceptions près, toutes négatives ; les plus basses (-14°) ont été enregistrées pendant la 1ère semaine. Précipitations : 70 m/m.
- FEBVRIER** : a été moins froid que janvier. Les températures les plus basses (-7°) ont été relevées au début et à la fin du mois. Deux belles journées ensoleillées, les 12 et 13, ont permis à nos abeilles d'effectuer leur vol de propreté. Précipitations : 64,5 m/m.
- MARS** : a été très pluvieux (16 jours de pluie avec un total de 70,5 m/m. Les températures diurnes ont été assez douces.
- AVRIL** : a été assez maussade, humide sans, néanmoins, une pluviosité exagérée (47,5 m/m). Les nuits ont été assez fraîches.
- MAI** : Le début du mois a été froid avec des gelées blanches jusqu'au 8. Précipitations : 73 m/m.
- JUIN** : Températures normales pour la saison, ce qui a permis à la végétation de rattraper son retard. Précipitations légèrement déficitaires : 52,5 m/m.
- JUILLET** : Températures normales, devenant très élevées vers la fin du mois (35 à 37°). Précipitations déficitaires : 48,5 m/m.
- AOUT** : Le début du mois a encore été chaud avec des températures supérieures à 30° . après les orages du 15 août, les températures sont descendues en dessous de la normale. Précipitations : 127,5 m/m.
- SEPTEMBRE** : a été chaud et sec, ce qui a été propice au maïs et à la vigne. Précipitations : 24,5 m/m.
- OCTOBRE** : Le début du mois a été relativement chaud, alors que dans la seconde quinzaine les températures sont devenues plus normales pour la saison. Précipitat.: 47m/m.
- NOVEMBRE** : Les températures ont été douces, surtout au début et à la fin du mois. La 1ère gelée blanche de l'automne n'a été enregistrée que le 11 novembre, ce qui est assez exceptionnel. Précipitations : 43,5 m/m.
- DECEMBRE** : a été relativement doux et humide. A Noël, après une nuit froide (-2°) le mercure est monté à $+10^{\circ}$ dans la journée, pour redescendre à -4° dans la nuit et remonter à 0° le jour de St-Etienne. pas de neige. Précip. 46 m/m.

 * * * * *
 * TRCIS SEMAINES EN SUEDE *
 * * * * *

Samedi 11 août. 20 heures. Les trois voitures attendent, chargées, surchargées de bagages et de provisions, dans la cour de Fernand. Les trois équipages, - dix personnes avec les deux petites filles de Fernand et Gaby, animateurs de la section -, arriment les dernières caisses, règlent les derniers détails. Quelques membres de la section sont là, rêvent peut-être, envieux certainement. 20 heures 30 : le signal du départ est donné. Le convoi s'ébranle. Jusqu'à deux heures, dimanche après-midi, ce sera la longue et monotone traversée de l'Allemagne par l'autoroute, puis le bac Allemagne-Danemark, les routes danoises et enfin, après le bac Danemark-Suède, l'arrivée en terre suédoise.

Là, ce fut le dépaysement total : des forêts, la verdure à perte de vue, à peine entrecoupée de blé jaunissant. Quelques maisons parsemaient de rouge et blanc l'immensité verte. Des lacs, aux eaux vertes et bleues étaient autant de miroirs argentés sous les rayons du soleil au coucher.

Ce soir-là, nous serons accueillis par un chauffeur de chasse-neige à la retraite et sa femme, qui nous prêteront leur pré pour une nuit et nous inviteront même à prendre le café (ccrsé) et les petits gâteaux... Hélas, nos connaissances de la langue suédoise étaient nulles et nous avions oublié le dictionnaire. Nous avons dû nous débrouiller avec la langue gestuelle de nos ancêtres...

Puis ce fut, après STOCKHOLM, l'entrée dans les contrées - presque : - inhabitées de la Suède, contrées qui ont pour nom :

UPPLAND, GASTRIKLAND, HALSINGLAND, ANGERMANLAND, VASTERBOTTEN, et..
 ... LAPPLAND ...

Les villages se font plus rares, les grandes villes aussi, et c'est parfois 50 km de forêts entrecoupées de lacs et de torrents qui composent le paysage. Souvent, sur les grands fleuves ou dans les estuaires, d'immenses convois de troncs d'arbres descendent ou attendent d'être sciés devant les nombreuses scieries qui bordent la mer. Le long de la route, de temps en temps, nous passons à côté de gigantesques piles de bois, longs de plusieurs dizaines de mètres, et de 5 mètres de haut ou plus. En Suède, on n'a peut-être pas de pétrole, mais des arbres, on en a !

Sur les lacs, de nombreux oiseaux d'eau évoluent : des plongeurs, des grèbes, des bernaches du Canada, souvent nombre

d'espèces que l'on ne voit qu'en hiver, au bord du Rhin, lorsque le froid les pousse vers le Sud. Des oiseaux, pas très nombreux pourtant, mais des oiseaux tout de même. Et toujours pas de RENNES ! Plus de 2 000 km couverts depuis NAMBSHEIM, et RIEN, RIEN. Même pas le bout du museau. Pourtant sur les cartes, ils sont indiqués ! Combien de panneaux : "Attention, traversés d'élans ou de rennes" n'avons-nous rencontrés : Les seuls cervidés que nous ayons vus sont ceux-là même qui sont dessinés sur ces panneaux. Nous aurait-on trompés ? Certains ont déjà des pensées meurtrières envers les auteurs de certain dépliant publicitaire qui prétendait : "Vous ferez des rencontres inattendues avec des élans aux bois énormes, ou avec des troupeaux de rennes, au détour des sentiers et sur les routes".

Et nous roulions toujours vers le Nord, quand on s'aperçut brusquement dans la voiture de tête que le rétroviseur ne réfléchissait plus les codes des deux voitures suivantes (les feux de croisement sont obligatoires en Suède de jour comme de nuit). Arrêt au premier parking (il y en a presque tous les Km) Attente. Inutile de faire demi-tour, on ne sait depuis combien de de temps ils ne suivent plus. Un plongeon au milieu du lac voisin déclenche une petite polémique : arctique ou cat-marin ? Il sera le seul à le savoir, car il décidera au bout de dix minutes d'aller voir ailleurs s'il y avait à manger....

Enfin les voilà. On va savoir. Les portes s'ouvrent, jaillissent d'abord les téléobjectifs, puis les photographes hurlent "ON LES A VUS ! ILS sont là !" Demi-tour sur les chapeaux de roues, on revient à l'endroit de l'apparition. Evidemment, ils ne nous ont pas attendus. Il ne reste plus que quelques fumées attestant du passage régulier des grands cervidés.

On en profitera pour déguster quelques poignées de myrtilles (elles poussent à profusion dans toute la Suède, il suffit de quelques pas pour en ramasser plusieurs kilos... Qu'on est loin des Vosges où l'on se marche dessus !).

Re-demi-tour, on continue vers le MUDDUS. Les appareils, cette fois, sont prêts. Télés pointés vers la lisière de la forêt. Mais quel est ce que c'est, là-bas, sur la route ? En sens inverse, un bus fait des appels de phares, klaxonne, ralentit, s'arrête : un magnifique RENNE, un des plus beaux que nous verrons, traverse majestueusement la route à quelques pas du bus qui klaxonne toujours. Il ne fuira même pas, quand, des trois voitures, six bipèdes surexcités jailliront, l'objectif braqué sur lui. Il posera d'ailleurs gentiment pour la postérité, poussant même l'amabilité à présenter ses quatre faces successivement. Il s'en ira finalement, lentement, vers d'autres pâtures, après avoir satisfait tout le monde.

.../...

Ce ne sera pas le dernier, on en verra des dizaines encore, isolés ou par groupes, mais il aura été le premier à figurer sur nos pellicules. Quelques kilomètres plus loin, un grand parneau nous apprend que nous sautons le cercle arctique. Quelques rennes nous arrêteront encore, mais trop, c'est trop. Nous nous contenterons de les regarder paître au bord de la route, ils sont décidément trop familiers. On imagine un Suédois arrivant en France, s'arrêter en catastrophe pour filmer ... une vache dans un pré ! ... Comme ils doivent sourire, les gens du pays, en nous voyant si excités à la vue d'un renne

Le Parc National du MUDDUS : nous y arrivons après 15 km de sentier en terre, ce qui en étonnera plus d'un, dans un pays où il semblait que le moindre sentier soit macadamisé. Là-haut, pas de camping 3 étoiles, pas de douches, pas de magasin, (le plus proche est à trente kilomètres). Seulement, les Domaines Suédois ont pensé à tout : WC, puits d'eau très fraîche et potable, bois coupé à l'abri pour le feu, table, bancs, poubelles, bref tout le confort d'un camping, le prix en moins. Tout est gratuit. Les énormes moustiques aussi. Des sentiers balisés partent du parking pour sillonner le tiers environ de la superficie du parc. Pendant près d'une semaine, nous allons, par petits groupes, en parcourir la presque totalité. Le plus long circuit, effectué par Dominique, François et Bernard, (50 km environ) sera fait en deux étapes : ils passeront la nuit confortablement installés dans une koja (cabane), avec matelas, couvertures, coussins, et bois sec pour le feu. On ne se refuse rien...

Hélas, la seule observation de cette randonnée sera une vipère sur laquelle Dominique a failli poser le pied. Le sérum anti-venimeux, lui, était au frais au camp de base, à plus de 5 heures de marche forcée. Heureusement, pour lui, la vipère préfère quitter le chemin.

Au centre du parc, un mirador très élevé permet d'observer l'étendue marécageuse où se plaisent les élans. Une fois de plus, ils ne seront pas au rendez-vous. Pendant ce temps, au camp entre deux sorties de moindre importance, nous observons une hermine attirée à quelques mètres de l'objectif par des morceaux de lard fumé. A défaut de grands mammifères, on se rabat sur le petit mustélidé pour finir nos films.

En fait, le MUDDUS se révéla fort décevant : peu d'oiseaux à part quelques observations de grands tétras, de gélinottes, de nombreux mésangeais imitateurs, quelques pics, très peu de rennes (une seule femelle et son petit). Jusqu'au soir où Fernand revint au camp chargé de bois de rennes qu'il avait trouvés dans la forêt, en dehors des sentiers balisés. La frénésie s'empare alors du groupe. Le matin même du départ, un groupe parti à trois heures - le soleil se lève très tôt - ramena encore des bois de rennes et d'élans dont un de plusieurs kilos, perda par une grande et vieille bête.

J. JDI 25 AOUT, ADIEU MUDDUS, ADIEU Cercle Polaire.

Les nuits commencent à fraîchir, la pluie remplace le soleil ; nous descendons vers le Sud, non sans avoir fait le plein de souvenirs (un petit tour en Finlande voisine nous fait faire quelques économies). Et nous retrouvons le bord de mer pendant quelques centaines de kilomètres, pour rentrer ensuite vers l'intérieur, direction le SONJALLÉT, la montagne aux ours suédoise, deuxième but de notre expédition. Ce sera cette fois encore près d'un grand lac que nous planterons nos tentes, dans un petit village nommé HEDEVIKEN. Les moustiques nous réservent, ici aussi un accueil chaleureux et sanguinaire ; ils sont un peu moins voraces pourtant que leurs collègues lapons.

D'ours non plus, nous ne verrons pas le moindre bout de queue. Nous n'avons pas trop cherché, en fait. Des spécialistes chevronnés, sur place toute l'année, ont déjà de grandes difficultés à les entrevoir, alors nous Non, ici, ce seront plutôt quelques jours consacrés au repos, après les longues marches dans le Muddus. Denis et Michel s'essayeront, sans succès du tout, à la pêche dans les eaux claires du lac voisin, pendant que François et les autres allaient en Norvège, à Trondheim. Tristes journées où le ciel ne cessait de se charger de nuages, où la pluie menaçait à tout moment. Et pourtant ! C'est ici que nous aurons la surprise de voir majestueuse, la silhouette énorme d'un élan, dressée sur un rocher, à un carrefour. C'est non loin de là aussi, que nous verrons plusieurs fois, à la tombée de la nuit, un groupe d'élans, coiffés ou non. Apparitions fugitives certes - la lumière trop faible ne nous permettra jamais de réussir nos photos - mais la vision de ces bêtes de près de deux mètres de haut reste encore gravée dans nos mémoires. Et dire que nous étions allés si loin, et qu'ils étaient si près

Quelques sorties dans les forêts marécageuses des environs permirent d'augmenter encore notre collection de bois, dont un très beau trophée de renne, récupéré sur un cadavre décomposé à cent mètres de la route

La date du retour approche. Comme nous voulons encore nous arrêter à STOCKHOLM, il faut quitter cette nature sauvage pour retourner vers la foule de la grande ville et des routes plus fréquentées.

STOCKHOLM, c'est d'abord un grand camping 36 étoiles, très cher, qui ne valait de loin pas le parking du MUDDUS et tous ses aménagements extrêmement propres. C'est ensuite les gaz d'échappement, le bruit, les immeubles modernes, la foule qui se bouscule. Après le silence des grandes forêts qu'aucun avion, qu'aucun engin à moteur ne venait troubler, nous replongeons brusquement dans ce

monde que nous n'avons quitté que deux semaines. Quelques achats, quelques souvenirs - il en faut - et vite, vite vite, nous repartons.

Une dernière nuit en Suède, et ce sera l'embarquement pour le DANEMARK, 20 minutes de mer, le Ferry pour l'Allemagne, une heure de mer. Puis 900 km d'autoroute. Infect, mais on roule vite. Et puis c'est gratuit !

Et, enfin, un douanier. Français celui-là. Le premier depuis son collègue allemand, trois semaines avant. Un regard étonné sur les bois de rennes arrimés sur la galerie, un coup d'oeil aux cartes d'identité, et Hop ! il nous laisse rentrer chez nous.

Le compteur indique 6 900 kilomètres de plus.

La bande :	Cynthia
	Natacha
	Gaby
	Fernand
	Geneviève
	Michel
	François
	Denis
	Bernard
	Dominique.

Le budget communal (1)

Il se décompose en deux grandes sections

- les dépenses
- les recettes

Chaque section se subdivise en deux

- les dépenses ou recettes de fonctionnement
- les dépenses ou recettes d'investissement

Un bon budget est en équilibre : dépenses = recettes

Pour amortir les investissements budgétairement, on a recours à l'emprunt.

Dette actuelle de la Commune : 127 574,89

Charge annuelle : '9 823,23

Prévisions en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement

(achat de matériel consommable, salaires, travaux d'entretien, frais généraux etc...) : 254 000,00

Prévisions en ce qui concerne les recettes de fonctionnement :

320 500,00

La différence permet de financer les investissements sans recourir à l'emprunt.

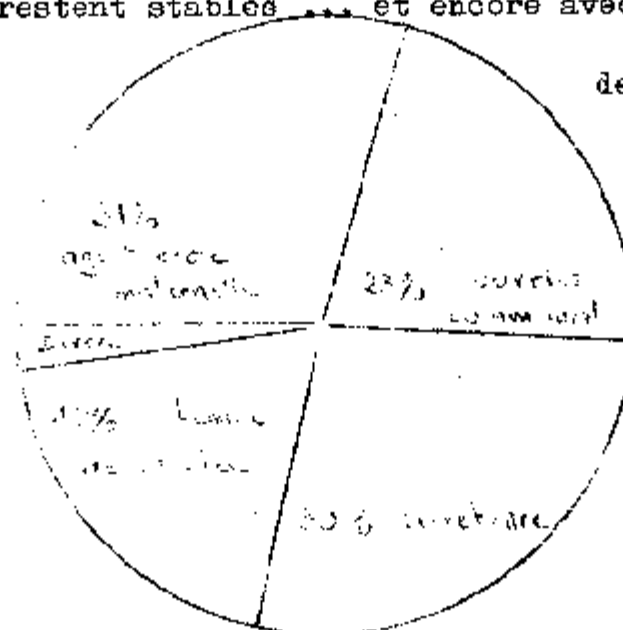
La fiscalité communale reste à peu près stable en francs constants.

En effet, l'augmentation annuelle est d'environ 10% alors que l'inflation dépasse en moyenne ce chiffre.

Etudions un chapitre de la section de fonctionnement en dépenses pour commencer cette étude (en pourcentages car ce sont les seuls chiffres qui restent stables ... et encore avec la Sécurité sociale)

① Les frais

de personnel



La fiscalité directe locale

Le tableau qui suit sur la page suivante donne quelques éléments concernant la fiscalité directe locale.

Qui dit locale ne veut pas dire communale car les taxes mises en recouvrement se décomposent en :

a) taxes principales

- taxe d'habitation (recouvrement 31/07)
- taxe foncière sur les propriétés bâties (" 30/09)
- taxe " " " " non bâties " 30/09)
- taxe professionnelle (" 30/09

(un article ultérieur expliquera la répartition et les coefficients de ces taxes)

b) taxes annexes

- taxes pour frais de chambre d'agriculture
- taxe au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles
- taxe pour frais de chambre de commerce
- taxe pour frais de chambre de métiers
- taxe régionale (instituée en 1974)
d'Assurance
- cotisations pour la Caisse d'Accidents Agricoles = CAAA
- cotisation nationale (taxe professionnelle)

Cette fiscalité directe ne doit pas être confondue avec la

- fiscalité indirecte (TVA entre autres)
- fiscalité sur le revenu (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)

Tous les éléments ne sont pas récapitulés sur le tableau pour une raison de clarté. Pour établir des comparaisons, il faudrait calculer l'évolution en francs constants . En conséquence, le tableau n'a qu'une valeur de renseignement ; ainsi il serait faux de dire qu'en 1977, les impôts ont été multipliés par 100 par rapport à 1964 (5 700 --- 570 000).

./. (tableau)

Quelques chiffres : évolution de la fiscalité directe locale

année	montant total de l'impôt	Commune	Département	Sivora
1954	5 713	2 063		
1955	8 979	3 557	2 246	
1956	9 951	3 617	2 257	
1957 ---				
1958 ---	chiffres non connus			
1959 ---				
1960	66 288	33 391	19 956	
1962	83 658	41 229	32 114	
1963	89 508	41 147	37 363	
1965	110 424	51 163	43 381	
1966	114 345	51 239	45 280	
1967	140 994	60 932	58 534	
1968	165 657	79 554	60 498	11 782
1969	148 409	71 516	52 845	14 787
1970	166 218	84 248	56 325	19 777
1971	192 137	84 723	65 147	19 891
1972	240 882	79 401	75 418	32 256
1973	279 072	91 435	85 931	39 187
1974	323 152	99 278	91 223	49 929
1975	394 629	120 000	110 964	65 500
1976	524 810	135 000	182 841	103 200
1977	576 125	150 000	190 214	104 600
1978	645 391	180 000	199 406	120 550
1979	701 220	200 000	211 377	127 800
1980		220 000		
1981 ?				

Abandon du système dit " des nombres de centimes en 1975. Le recouvrement de la somme attribuée à la commune a été globalisé. En conséquence, le Conseil Municipal détermine une somme à mettre en recouvrement : l'importance de cette mesure est énorme même si elle n'est pas apparente. On pourra y revenir dans un article ultérieur.

EVOLUTION DE LA FISCALITE LOCALE (reprise de la page précédente avec compléments)

année	part communale	part départ.	part syndicale	divers	chambre d'agr.	prest.soc.agr.	Ch.C.Ind.	CAAA.	Ch.métiers
1971 :	84 723	65 147	19 891	22 376	4 561	1 651	14 709	14 811	616
1972 :	79 401	75 418	32 256	53 807	4 819	1 652	15 739	17 239	561
1973 :	91 435	85 931	39 187	62 519	5 123	1 651	18 439	19 608	694
1974 :	99 278	91 223	49 929	82 722	5 872	1 613	20 125	21 353	912
1975 :	120 000	110 964	65 500	98 165	6 306	1 619	24 369	24 590	1 461
1976 :	135 000	182 841	103 200	103 769	7 348	1 622	28 455	29 016	1 983
1977 :	150 000	190 214	104 500	131 281	7 876	1 620	28 610	34 300	1 758
1978 :	180 000	199 406	120 550		8 827	1 624	29 815	39 483	1 679
1979 :	200 000	211 377	127 800		10 174	1 656	35 068	42 761	1 906
1980 :	220 000								

Evolution de la taxe régionale (récapitulé en divers) :

1974 : 3 186 (apparition de cette taxe)

1975 : 5 867

1976 : 17 418

1977 : 16 522

1978 : 17 588

1979 : 18 048

Et si l'on parlait un peu des ABEILLES ? (suite)

Qui donc nous fournit ce miel dont nous venons d'analyser les multiples bienfaits ? Ce sont, évidemment les ABEILLES.

Essayons de faire connaissance avec elles. Si nous nous promenons par une belle journée de printemps ou d'été, à travers la campagne, nous pouvons admirer les abeilles, les papillons, les bourdons qui s'affairent sur les fleurs bordant le chemin. Les papillons et la plupart des autres insectes vivent séparément, se retrouvent entre mâles et femelles pour s'accoupler, puis se séparent. La femelle va pondre ses oeufs à un endroit où les jeunes, une fois éclos, trouveront leur nourriture sur place - pensons à la mouche à viande qui va déposer ses oeufs sur les cadavres des animaux - elle ne s'occupera plus de ses oeufs, ni des jeunes qu'elle ne soigne pas.

Or, l'abeille ne peut pas vivre isolément : elle vit en société comme les fourmis, les bourdons, les guêpes ou les frelons ; mais alors que les bourdons, les guêpes et les frelons ne vivent en colonie que durant l'été, les abeilles restent toute l'année en colonie.

Dans la nature, nous pouvons trouver des colonies d'abeilles installées dans les arbres creux, les fentes des murailles, le dessous des rochers.

Jusqu'au siècle dernier, les apiculteurs ont logé les abeilles dans des arbres creux ou dans des paniers de paille tréssée en forme de cloche. Là-dedans, les abeilles ont bâti des rayons de cire. Pour récolter le miel entreposé dans ces rayons, il fallut chaque fois arracher ces gâteaux de miel et les abeilles étaient obligées de les reconstruire.

Depuis près de 150 ans, les apiculteurs utilisent des ruches à cadres mobiles. Ces ruches se composent d'une caisse en bois dans laquelle on suspend huit à douze cadres munis d'une feuille de cire gaufrée sur laquelle les abeilles construisent les alvéoles. Sur la face avant de la caisse appelée aussi corps de ruche, il y a le trou d'envol avec une planchette où viennent se poser les abeilles au retour à la ruche.

Nous allons maintenant jeter notre regard à l'intérieur de ce monde mystérieux des abeilles. Pour cela, ouvrons une ruche !

La première fois qu'on assiste à cette opération, on éprouve "un peu de l'émotion qu'on aurait à vicler un objet inconnu et peut-être plein de surprises redoutables, un tombeau, par exemple" comme écrit Maurice MAETERLINK dans son merveilleux livre "LA VIE DES ABEILLES"

A cette émotion, suscitée par l'inconnu qui va nous être dévoilé, se mêle l'appréhension de ces piqûres qu'évoque en nous le simple mot : ABEILLES.

Il est vrai, que lorsqu'une ruche est ouverte sans précaution, les abeilles ne tardent pas à se jeter sur l'intrus pour lui faire comprendre qu'elles savent défendre leur patrimoine.

Mais remarquons avec quel sang-froid et quelle douceur, l'apiculteur soulève le couvercle de la ruche. Une petite bouffée de fumée d'une cigarette, sur les cadres, suffit à calmer les abeilles qui se précipitent sur le miel et s'en remplissent le jabot, ce qui les rend plus douces.

Les apiculteurs qui ont beaucoup de ruches à visiter, se servent d'un enfumoir dans lequel on brûle les feuilles mortes, des herbes sèches, des aiguilles de pin ou des déchets de papier.

Nous pouvons, maintenant, soulever les cadres, les uns après les autres, sans risquer de nous faire attaquer : il suffit de projeter, de temps en temps, un peu de fumée sur les abeilles. En levant un cadre, nous pouvons observer les abeilles qui se promènent sur les alvéoles de cire de forme hexagonale. Dans ces alvéoles légèrement inclinés vers le haut, les abeilles déposent le nectar, liquide sucré recueilli au fond de la corolle des fleurs. Ce nectar doit mûrir par le travail des abeilles et quand ce sera du miel, l'alvéole sera fermé ou operculé. Ces cellules operculées constituent les réserves de miel pour l'hiver. D'autres alvéoles, non operculés, renferment du pollen ramassé sur les étamines des fleurs et qui servira à nourrir les larves.

Vers le centre du cadre, nous distinguons des alvéoles avec des œufs, des larves aux différents stades de leur développement et puis encore des alvéoles operculés d'où sortiront les jeunes abeilles.

Dans une ruche on peut dénombrer 40 000 à 80 000 abeilles qui, de prime abord, paraissent être toutes semblables.

Les plus nombreuses sont les ouvrières ; d'autres, au corps plus massif avec de gros yeux, sont les mâles ou les faux bourdons, au nombre de quelques centaines.

Contrairement aux ouvrières, les mâles sont dépourvus de dard et on peut les manipuler sans danger de piqûres.

Si nous avons de la chance, nous pouvons apercevoir sur le cadre une abeille plus svelte avec un abdomen plus long et entourée d'ouvrières qui lui font la cour, c'est la REINE.

Il n'y a qu'une reine par ruche et c'est elle qui pond les œufs.

(à suivre)

- Page 14

- CREATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE BAUGAU-NAMBSHEIM-HEITEREN -

I. - LE PRECEDENT DE LA ZONE DE NEUF-BRISACH

La création d'une zone portuaire et industrielle sur le Rhin à la hauteur de Neuf-Brisach est un vieux rêve de Colmar. En effet, durant le Second Empire déjà la ville avait essayé d'avoir une fenêtre sur le fleuve.

Le projet rentré dans l'ombre avec la guerre de 1870 ne revient en surface qu'en 1930. Malheureusement cette région était considérée, depuis la fin de la première guerre mondiale comme un glacis militaire réservé aux ouvrages de défense et il était hors de question d'investir quoi que ce soit dans un projet de ce genre.

Ce n'est qu'après le fin de la deuxième guerre mondiale avec l'idée d'une Europe économique et la poursuite de la construction du Grand Canal d'Alsace et des usines hydro-électriques qui le jalonnent, qu'en 1959 fût arrêté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar le plan d'implantation d'un port rhénan sur le canal de fuite de l'usine de Vogelgrün au point de jonction du Grand Canal et du Rhin.

Compte-tenu de la situation exceptionnelle de ce port et de la qualité du sol environnant, de la nécessité de faire face :

- à la crise du textile,
- à la venue sur le marché du travail de nombreux jeunes nés après la deuxième guerre mondiale,
- à la libération de beaucoup d'ouvriers travaillant sur le chantier du Grand Canal d'Alsace,
- à la réduction de la main-d'oeuvre agricole,

il fut décidé de réaliser une zone industrielle de 573 ha.

Le plan d'urbanisme directeur de la région de Neuf-Brisach conçu par les autorités économiques régionales, prévoyait une zone industrielle d'une longueur de 5 km. sur une profondeur moyenne de 1 km. sur le ban des communes de Volgelsheim, Biesheim et Kunheim. Prévues le long du Rhin en aval du canal de fuite de l'usine hydro-électrique de Vogelgrün elle est située à environ 3 km. de Biesheim, 2,5 km. de Kunheim, 6 km. de Neuf-Brisach et 26 km. de Colmar. Aucune nuisance n'étant à craindre pour ces communes, elles ont été prévues pour servir de support résidentiel à la zone industrielle, et leur extension future conçue en conséquence.

La réalisation des équipements et des infrastructures ne posait aucun problème puisque le terrain plat graveleux d'un taux de compressibilité élevé permettait des surcharges très importantes et du fait de réaliser les routes et les voies ferrées à des frais très inférieurs à la moyenne générale.

La mise en oeuvre de ce projet fut confiée à l'Établissement Public "Port Rhénan de Colmar-Neuf-Brisach", créé en 1960, et qui regroupe le Département du Haut-Rhin, le Port autonome de Strasbourg, la Ville de Colmar, le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Hardt-Nord regroupant les 15 communes riveraines, ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar.

La réalisation de l'usine hydro-électrique de Vogelgrün, entreprise à partir de 1956, permit de prévoir sur la berge Ouest du Canal de fuite de cette usine la réalisation d'un quai de 800 m. de long. Les travaux de cet ouvrage furent exécutés par E.D.F. afin de profiter des travaux du canal qui se faisaient à sec parallèlement au Rhin. En complément de cette zone portuaire de 25 ha. il avait été prévu une première zone industrielle d'environ 90 ha. de surface.

Compte-tenu des grands avantages offerts par ces terrains, à savoir :

- terrain plat d'une déclivité naturelle de 1/1000 allant du Sud vers le Nord,
- de la nappe phréatique pratiquement inépuisable,
- de l'énergie électrique disponible en quantités illimitées, en 250.000 V., 63.000 V., 22.000 V.,
- des raccordements routiers, ferrés,
- de la main-d'oeuvre disponible,
- de grands complexes industriels tels que la Compagnie Générale du Duraluminium et du Cuivre (CEGEDUR), la Compagnie de Kayzersberg ont décidé de s'implanter dans cette région, et c'est ainsi que la surface initiale de 90 ha. de la zone industrielle est passée à plus de 535 ha.

Parallèlement à cette réalisation, ont été étudiées en liaison étroite avec l'Administration, les collectivités locales et le Sivom Hardt-Nord, les retombées sur le Hinterland dans le domaine des structures d'accueil.

Aussi a-t-il été nécessaire de faire une étude socio-économique approfondie et cohérente.

à suivre

IN MEMORIAM

Le 15 janvier 1980 une nouvelle parvenait du Bas-rhin : l'abbé Louis DANGEL était décédé !

Les habitants de Nambenheim - en tous cas les moins jeunes d'entre eux, se souviennent de la longue stature de l'abbé DANGEL. Car enfin cela fait bel et bien plus de 20 ans qu'il avait cédé son ministère au Père MULLER, tout heureux qu'il était de retrouver à Gundershoffen une parcelle de son Bas-Rhin natal.

Louis DANGEL vécut en effet sa jeunesse et s'initia à son sacerdoce notamment au NEUHOF, dans le prolongement de Strasbourg. C'est là que, jeune abbé, il gagna à sa cause pastorale Madame MARTHE - comme l'appelèrent ensuite ses futurs paroissiens de Nambenheim, qui prit en charge l'entretien matériel du jeune abbé.

C'est en 1954 que l'Evêché demande au fringant abbé DANGEL d'animer notre petite paroisse de la Hardt. Il le fit avec la passion, la fougue même qui émerveilla les habitants de Nambenheim. surpris de voir un jeune curé quelque peu anticonformiste, bousculer leurs traditions religieuses à la vitesse de la voiture de sport qu'il affectionnait de piloter.

En réalité, notre paroisse s'accommoda fort bien de ce nouveau ministère, tant et si bien que l'abbé DANGEL et Madame Marthe restèrent pendant 5 ans. D'ailleurs, avec la nouvelle route que EDF venait d'ouvrir le long du Rhin, Strasbourg et le Neuhof n'étaient après tout pas bien loin...

Durant ce ministère quinquennal, les affaires de la paroisse furent menées rondement. En particulier, Nambenheim eut la surprise, un beau jour, d'assister à la rénovation de son église. Ni conseil municipal, ni conseil de fabrique n'eurent à ouvrir de sessions budgétaires ou encore à intervenir auprès des instances administratives pour solliciter des crédits. Le nouveau curé venait de faire la preuve de son efficacité. Et encore aujourd'hui les vitraux de notre église dédiée à Saint-Etienne - érigés en cette occasion, en constituant un pôle d'attraction. Il est d'ailleurs affligeant de constater qu'à quelques jours près Louis DANGEL aurait eu l'occasion de voir s'achever la seconde rénovation de ce qui reste, malgré le poids des ans, " son Eglise".

C'est en 1959, qu'il prend en mains les destinées des paroisses de Gandershoffen et de Griesbach. Il y trouva un champ d'action à la mesure de ses talents, dans une région en forte expansion et dont la population triple en 20 ans.

C'est là qu'il continue de reposer, depuis une froide journée de janvier 1980 aux termes de sa 36ème année de sacerdoce et de ses 63 ans d'existence.

Nambach se souvient !